

PayFacto a le plaisir de vous offrir un séjour de ski à Banff de 5 jours/4 nuits pour deux personnes incluant les vols aller-retour avec Air Canada en classe économie, l'hébergement en occupation double au Peaks Hotel and Suites, les transferts et les billets de ski pour 3 jours.

Ce prix comprend :

- Vol aller-retour vers Calgary sur les ailes d'Air Canada en classe économie
- Hébergement de 4 nuits au Peaks Hotel and Suites à Banff en occupation double
- Billets de ski pour 3 jours pour deux personnes
- Transferts
- Taxes applicables

Conditions du prix :

- La réservation doit être effectuée au plus tard 1 mois avant la date prévue de votre séjour.
- Le voyage doit être effectué au plus tard le 14 mai 2023.
- Certaines dates sont exclues : période de Noël et du jour de l'An, relâche scolaire et Pâques. Veuillez consulter Club Voyages Orientation pour les dates non admissibles et détails concernant les périodes avec restrictions.
- En cas d'imprévu hors du contrôle de l'agence et/ou de PayFacto, Club Voyages Orientation se réserve le droit de modifier les dates du voyage après en avoir informé le gagnant.
- Le gagnant devra accepter le prix tel quel. Aucune modification ne sera accordée.
- Aucune prolongation de la date de validité n'est permise et le prix ne peut être échangé, transféré, remboursé ou substitué pour une valeur monétaire.
- Club Voyages Orientation se réserve le droit de proposer un produit comparable advenant le cas d'une annulation du programme, d'une force majeure ou d'une situation hors de son contrôle.
- Dans le cas où le gagnant ferait des modifications les frais encourus par ces modifications seront à la charge du gagnant. Toutes autres dépenses ou frais seront à la charge du gagnant.
- Les dépenses de nature personnelle sont de la responsabilité du gagnant.
- Il est de la responsabilité du gagnant d'obtenir des assurances voyages adéquates avant le départ. Les assurances sont aux frais du gagnant.
- Les documents de voyage nécessaires (passeport valide, visa, etc.) sont de la responsabilité du gagnant (et des passagers de son choix, le cas échéant) et doivent être obtenus avant le départ.
- Cette offre n'est ni monnayable, ni transférable et ne peut être prolongée. En cas d'annulation, pour toute raison invoquée, le voyage ne pourra pas être reporté.